

## NOTE D'INFORMATION

**Date :** 29 mars 2020

**Objet :** Le Réseau de coopération des EÉSAD souhaite informer les différents regroupements de résidences pour personnes âgées des services disponibles dans les EÉSAD

---

Le Réseau de coopération des entreprises d'économie sociale d'aide à domicile (EÉSAD) a entamé des discussions avec trois partenaires nationaux que sont le Regroupement québécois des résidences pour aînés (RQRA), le Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH) et la Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH) afin de leur préciser les services offerts par les EÉSAD au bénéfice de l'ensemble des personnes vulnérables vivant dans les résidences qu'ils représentent. Ces trois associations regroupent la majeure partie des résidences pour personnes en perte d'autonomie au Québec.

À la suite de discussions avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le Réseau de coopération des EÉSAD souhaite collaborer, autant que faire ce peu, avec les résidences en vue de maximiser les ressources disponibles dans chaque région du Québec pour répondre aux besoins inhérents à la situation de pandémie. Malgré le contexte et la pression créée sur l'ensemble des EÉSAD, celles-ci veulent éviter qu'aucune personne en perte d'autonomie ne soit laissée à elle-même.

Afin de s'informer sur les différentes entreprises d'économie sociale d'aide à domicile présentes sur leur territoire pouvant leur apporter du soutien, les résidences pour personnes âgées pourront visiter le portail Web du Réseau de coopération des EÉSAD, au <https://aidechezsoi.com>, où elles retrouveront toutes les informations pertinentes à l'usage des services. Elles pourront également communiquer avec leur CISSS/CIUSSS régional afin que celui-ci facilite la réponse au besoin.

Rappelons que les EÉSAD sont considérées comme des fournisseurs de services essentiels et, dans le contexte actuel, elles offrent toujours des services d'assistance personnelle (SAP), de répit, de courses, de préparation de repas et même dans certains cas, de lessive. De plus, les EÉSAD peuvent évaluer chaque situation afin de rendre leurs services d'entretien de la maison lorsque l'interruption de ces services menace de compromettre l'intégrité ou la sécurité de l'usager vulnérable, notamment en présence d'un risque d'insalubrité. C'est dans cette optique que le Réseau de coopération des EÉSAD réitère sa collaboration aux différents partenaires hébergeant des clientèles vulnérables, au bénéfice de l'ensemble des personnes en perte d'autonomie au Québec, en fonction des préposées et préposés d'aide à domicile disponibles dans chaque EÉSAD.